

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 12

Rubrik: Pratique ou technique apicole ; Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

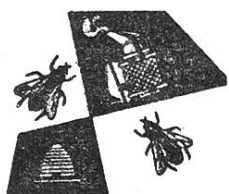
Facteurs dont il faut tenir compte quand les arbres commencent à fleurir.

1. Beaucoup d'insectes, à part les abeilles, utilisent le nectar et le pollen pour se nourrir. Des insectes tels le rutherglan bug, les téléphores, la teigne bogong et les thrips concurrencent les abeilles. Dans certains cas les abeilles ne visitent pas les fleurs déjà visitées par d'autres insectes.

La teigne bogong est un insecte nocturne capable donc de sucer pendant la nuit le nectar sécrété par la fleur. Il est probable que ces teignes aussi laissent sur la fleur une odeur qui éloigne les abeilles.

2. Il y a aussi de nombreux oiseaux qui se nourrissent du nectar. Parmi ceux-ci il a les oiseaux Gill et certaines espèces de perroquets. La présence de ceux-ci dans une région est d'habitude un signe sûr que les plantes de là-bas produisent du nectar.

(A suivre.)



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

RUCHES EN HIVER

Beaucoup de profanes en apiculture et aussi bien des apiculteurs sont étonnés de la résistance des abeilles au froid. Si l'on admet que la température extérieure oscille en hiver entre -5° et -15° , comment les abeilles peuvent-elles passer ce froid sans grands dommages ?

Les abeilles sont des insectes à sang froid c'est-à-dire que, contrairement à l'homme qui a une température constante, subissant une très faible variation, sinon ce sont les troubles physiologiques qui l'assaillent, elles ont une température variable qu'elles adaptent au milieu ambiant.

Pour se protéger du froid elles se resserrent en groupe, produisant un peu de chaleur par leurs contractions musculaires. Contre la chaleur, au contraire, elles desserrent la grappe et l'air la pénètre. Ainsi donc, la température interne d'une ruche varie continuellement, selon les conditions atmosphériques extérieures, et les abeilles n'en sont que rarement incommodées.

Des examens intérieurs faits à la fin de la saison froide ont montré qu'en dépit de la température extérieure, celle à l'intérieur de la grappe oscille entre $13,5^{\circ}$ et 14° . Elles ouvrent progressivement la grappe si la température devient plus élevée, la resserrent si elle est plus basse.

Le miel étant un aliment énergétique il importe que l'abeille en ait en suffisance à **proximité**. Il aide à maintenir et régularise l'ambiance intérieure dans laquelle vit le groupe hivernal. Avec l'apparition du couvain, la température doit s'élever aux 35° nécessaires à l'incubation des œufs et à la survivance des larves. Même s'il y a des retours de froid, cette température doit absolument être maintenue. Pour ce faire, la grappe doit se resserrer et les œufs ou les larves qui peuvent se trouver en dehors de la masse d'abeilles périssent. Il importe donc d'être très prudent dans le nourrissage spéculatif de printemps. Il doit être en proportion avec la densité de la colonie.

Plus tard la chaleur de l'atmosphère augmente, les rayons d'un soleil plus chaud viennent frapper les parois de la ruche et contribuent à en relever la température intérieure ou à la maintenir. Les apports d'eau nécessaires à l'élaboration du couvain sont réchauffés par leur passage dans le jabot de l'abeille.

L'humidité est une grande ennemie pour un bon hivernage. Les entrées doivent être ouvertes sur toute leur longueur mais n'avoir que 6 à 7 mm de hauteur afin d'interdire l'entrée de la ruche aux souris ou autres déprédateurs. L'air doit pouvoir se renouveler dans la ruche et c'est surtout par l'entrée que l'échange se fait. Beaucoup d'insuccès dans l'hivernage sont dus à une insuffisance de ventilation. Les ruches doivent être soulevées par l'arrière afin que les eaux de condensation puissent s'écouler à l'extérieur évitant ainsi des moisissures funestes, sources de maladies à mycoses.

Si les abeilles supportent bien le froid, mais un froid sec, les apiculteurs doivent les aider, par des mesures adéquates, à franchir la période hivernale dans des conditions optimales. Il importe d'adapter le mieux possible nos abeilles dans le climat, les conditions les plus propices à leur environnement, pour leur bien-être et... notre profit.

Adé.

TRIBUNE LIBRE

LES FÉDÉRATIONS APICOLES

S'il est une occupation qui doit lier ceux qui l'exercent, c'est bien l'apiculture. Pourquoi ?

En premier lieu ils ont le même amour, parfois profit, pour l'abeille. Mais ils sont liés également par leur intérêt à la défense de leurs droits et à l'écoulement rémunérateur des produits de la ruche. C'est principalement pour ces raisons que la grande majorité des apiculteurs se groupent au sein d'associations apicoles.

La Société romande d'apiculture (SAR) a été fondée en 1875. Elle fêtera son centenaire en 1976 dans la région de Vevey-

Montreux. Elle groupe toutes les fédérations cantonales d'apiculture de la Suisse romande.

Pour une modeste cotisation annuelle elle procure à ses membres :

1. le service gratuit du « Journal suisse d'apiculture », lequel, sous la direction avisée de son rédacteur, M. André Fournier, donne des chroniques scientifiques, des conseils aux débutants et autres articles divers. Il publie les comptes rendus des activités des sociétés régionales, du Service fédéral apicole du Liebefeld et des nouvelles intéressant l'apiculture.
2. L'appartenance à la SAR assure gratuitement le membre contre les vols et déprédations dont son rucher pourrait être l'objet.
3. Elle met l'apiculteur au bénéfice d'une assurance responsabilité civile d'un montant maximum de Fr. 150 000.—. (La législation actuelle rend responsable l'apiculteur propriétaire du rucher le plus proche du sinistre dont les abeilles pourraient être la cause.) Voyez les conséquences pécunières !

En regard de tels avantages, nul apiculteur ne devrait rester étranger à l'association. La coopération de tous est nécessaire pour faire mieux triompher nos revendications. C'est l'union qui fait la force. Ce n'est que si nous sommes unis dans une association forte que nous pourrons encore mieux faire entendre notre voix auprès des autorités responsables.

Il est regrettable que, par négligence ou ignorance volontaire, de trop nombreux apiculteurs restent en dehors de notre organisation.

Soyons solidaires et soucieux de la défense de notre idéal. Que ceux qui reconnaissent les avantages d'une association **interviennent efficacement et sans relâche** auprès des récalcitrants ou des ignorants volontaires pour leur faire comprendre que l'intérêt général de l'apiculture dépend également de leur solidarité.

L'expansion urbaine restreint chaque jour l'espace vital pour nos avettes. Les traitements antiparasitaires effectués par quelques agriculteurs ou arboriculteurs indifférents peuvent provoquer des désastres dans nos ruchers. Pour une défense efficace de nos droits, seule une organisation groupant, sans aucune exception, tous les apiculteurs, pourra intervenir et représenter efficacement nos légitimes revendications.

Indifférence ou nonchalance ne peuvent que signifier l'affaiblissement ou la disparition lente de notre apiculture. Si les fédérations apicoles n'existaient pas elles seraient réclamées le plus vivement par ceux qui en restent à l'écart.

Un pour tous, tous pour un, doit également être notre devise.

Adé.